

# Rapport des vérificateurs des comptes de l'Association Detalink pour l'exercice 2006

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée Générale du 15 mai 2006, les vérificateurs des comptes se sont réunis en date du mercredi 19 juin 2007.

Les participants à cette séance qui a eu lieu à Lausanne, au domicile de Gilbert Cujean étaient :

Les vérificateurs désignés: Marcel Gorgé et Sylvain Dépraz.

Le président du comité de Detalink qui a tenu la comptabilité 2006: Gilbert Cujean

Une comptabilité 2006 a été tenue jusqu'en mai 2006 par Pierre-Yves Rochat, démissionnaire. Cette comptabilité a été jugée lacunaire et erronée par le comité. Elle a donc été reprise intégralement dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Nous avons vérifié l'exactitude des soldes du compte UBS 243-379373.01G au 31.12 2006 de CHF 5328.15 et du CCP 17-451801-7 de CHF 3426.49 au 24.12.2006 (avant boucllement) Les frais de CHF 20.70 seront comptabilisés sur 2007.

Nous avons été informés qu'un litige subsiste s'agissant de la gestion de Pierre-Yves Rochat, ceci de janvier 2005 à mi-mai 2006. Ce litige fait l'objet d'une demande de réparation auprès du tribunal d'arrondissement de Lausanne portant sur un montant de CHF 11'234.65.

Nous avons constaté que les comptes étaient tenus correctement, que les écritures et les soldes correspondaient aux pièces comptables. Cependant quelques pièces résultant de la gestion de Pierre-Yves Rochat font défaut.

Le compte d'exploitation présente un solde positif de CHF 29'760.40

- Ce qui permet d'éponger les pertes cumulées de CHF 20'769.61
- Ce résultat est partiellement dû à l'abandon d'une créance de CHF 6453. - par Delta-System Sàrl
- Il n'en demeure pas moins que le compte courant de Gilbert Cujean présente encore un solde créancier de CHF 29'403.30

En conclusion, nous invitons l'assemblée générale à approuver les comptes annuels qui lui sont soumis et à en donner décharge au Comité.

**Lausanne, le 19 juin 2007**

Les vérificateurs :

Sylvain Dépraz

Marcel Gorgé